

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Kelly, appuyé par l'honorable sénateur Doyle, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-32, Loi modifiant le Régime d'assistance publique du Canada.

L'honorable Royce Frith (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, le gouvernement aimerait bien que les Canadiens croient que le projet de loi C-32 est une initiative semblable à celles que prenait Robin des Bois, c'est-à-dire une mesure visant à prendre l'argent des grandes provinces riches que sont l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, pour le donner au pauvre petit ministre des Finances. C'est ce que le gouvernement aimerait bien faire croire aux Canadiens. Dans les faits, cette mesure législative est tout à fait le contraire d'une initiative à la Robin des Bois, puisqu'elle enlève aux pauvres du pays. Le gouvernement prend des mesures afin de limiter l'argent disponible pour les Canadiens les plus pauvres, les plus faibles et les plus démunis. Le gouvernement prend des mesures afin d'enlever de l'argent aux enfants qui vivent dans la pauvreté. Il essaie de mettre fin à la récession en enlevant de l'argent aux victimes mêmes de cette récession. Telle est la réalité.

Le ministre des Finances essaie de faire croire que le plafonnement d'un programme fédéral-provincial de partage des coûts est une mesure tout à fait inoffensive. Ça peut paraître à une opération simple et nécessaire, mais ça la rien d'une simple réalité. Cette mesure législative exigera un sacrifice cruel. Des programmes qui assureraient aux Canadiens un minimum de dignité seront supprimés. Après s'être attaqué aux pensions de vieillesse, aux allocations familiales, aux prestations d'assurance-chômage, aux transferts de paiement au titre de l'éducation postsecondaire et de l'assurance-maladie, voilà que le gouvernement s'attaque . . .

Le sénateur Bosa: Au logement.

Le sénateur Frith: Mon collègue, le sénateur Bosa, ajoute le logement à la liste infâme.

. . . s'attaque aux principaux programmes de l'aide sociale. Le pire, c'est qu'il s'y attaque au moment même où notre pays est plongé dans une récession, ce qui rend les principaux services de l'aide sociale encore plus nécessaires.

Avant que les sénateurs ne se prononcent sur cette mesure législative, je les exhorte à se demander à quoi sert l'argent du Régime d'assistance publique du Canada. Cet argent sert à fournir de l'aide sociale, du bien-être social, aux personnes dans le besoin. Le Régime de d'assistance publique du Canada fournit de l'argent—en fait, on nous demande de nous prononcer sur la réduction d'un programme qui fournit de l'argent—aux Canadiens, qui seraient complètement démunis sans cette aide, pour se procurer de la nourriture, un logement, des vêtements et du mazout.

Le Régime d'assistance publique du Canada fournit des choses qui assurent la sécurité, le bien-être et la réadaptation des gens dans le besoin. Ainsi, il fournit des fauteuils roulants et des moyens de transport aux personnes handicapées. Ce n'est pas une simple formalité. Le Régime d'assistance publique du Canada—j'insiste encore une fois sur le fait c'est sur la réduction de ce service qu'on nous demande de nous prononcer aujourd'hui—fournit de l'argent pour les établissements qui accueillent les femmes battues et leurs enfants. Il fournit de l'argent pour les foyers pour personnes âgées. Il fournit de

l'argent pour les foyers d'accueil et l'aide à domicile aux familles en situation d'urgence. Il fournit de l'argent pour assurer la protection des enfants maltraités et des services d'adoption. Ce sont tous ces services qu'on nous demande de restreindre. Ce sont tous ces gens-là qui en seront privés quand nous nous leverons pour voter en faveur de ce projet de loi.

Le Régime d'assistance publique du Canada est la source de l'aide fédérale pour la formation en dynamique de la vie des chômeurs chroniques et pour les besoins particuliers des gens qui risquent d'être isolés sur le plan social, notamment les handicapés physiques ou mentaux. Et ce n'est pas tout. Le Régime d'assistance publique du Canada fournit de l'argent pour les services d'orientation, d'étude de cas, d'évaluation et de mise en relation qui contribuent à éviter la rupture des foyers et les effets d'une longue dépendance vis-à-vis l'aide sociale. Grâce au RAPC, le gouvernement fédéral fournit de l'argent pour les services dentaires, optiques et infirmiers dont les pauvres ont tant besoin.

[Français]

Honorables sénateurs, ce sont ces services-là que subventionne le régime d'assistance publique du Canada et ce sont ces services-là qui seront donc réduits si cette loi est adoptée.

Ce n'est pas le commerce international, ni la politique macro-économique qui sont mis en question ici. C'est un programme qui soutient les personnes sans travail, les personnes âgées et celles qui vivent dans la pauvreté qui est en question.

● (0950)

[Traduction]

Nous débattons actuellement la question de savoir si les Canadiens ont le droit de pouvoir se nourrir et se loger. Il ne s'agit pas d'une sorte de virement comptable.

Il est intéressant de constater que le sénateur Kelly, qui a donné son point de vue sur le projet de loi le 18 février, n'a pu se résoudre à parler des effets du projet de loi C-32 sur ces programmes. Le sénateur Kelly dit que le projet de loi est relativement simple — très simple peut-être pour le gouvernement et même pour nous. Mais qu'en est-il de ses répercussions? Il estime que c'est un projet de loi tout simple. Le gouvernement qu'il appuie et lui-même se tiennent loin des gens qui seront touchés par ce projet de loi, afin de pouvoir dire que ce dernier n'est qu'une simple opération comptable et non ce qu'il est en réalité, soit une mesure qui va toucher tous les Canadiens ayant besoin de l'aide sociale pour survivre d'un jour à l'autre.

Il va toucher tous les Canadiens qui ont besoin des programmes et des services subventionnés par le Régime d'assistance publique du Canada et dont je n'ai mentionné que quelques-uns.

J'ai vraiment l'impression que le gouvernement considère, comme tous les privilégiés, que les personnes qui bénéficient d'une forme ou d'une autre d'aide sociale vivent aux crochets de la société. Je ne pense pas que tous les Canadiens partagent ce point de vue. Au contraire, j'estime qu'ils sont fiers de nos programmes sociaux et qu'ils veulent qu'ils soient maintenus. Je pense que les Canadiens tiennent profondément au régime public d'assurance-maladie, aux pensions de vieillesse, aux allocations familiales, à la gratuité scolaire et à l'assurance-chômage.